



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DE GARNERANS N°11 Séance du 15 Avril 2022

L'an deux mille vingt-deux et **le quinze avril à 20 heures 30,** le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en web conférence et à la salle de conseil à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

#### Présents:

En salle de conseil : Elise AUCLAIR-BURDEAU, Pierre BAILLY-BECHET, Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Sophie GUINET, Gaëlle LABALME, Emile LIEBAUD, Karine MOMMESSIN, Evelyne MONFRAY, Marianne MORSLI, Roger RIBOLLET, Gilles Vatoux, Dominique VIOT.

### Absents excusés :

■ Mme Karine POTHIER donne pouvoir à Sophie GUINET ■ Franck RAMPON donne pouvoir à Emile LIEBAUD

## Absents:

Nombre de conseillers en exercice : **15** Date de la convocation : 8 Avril 2022

Présents et représentés : 15 Date d'affichage : 8 Avril 2022

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Dominique VIOT a été nommé secrétaire de séance.

### N°11: Affectation de résultat 2021

■Le Conseil municipal réuni,

Après avoir entendu et approuvé les résultats de l'exercice 2021 apparaissant sur le compte de gestion et le compte administratif au 31/12/2021;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'affecter le résultat de l'exercice 2021 sur le budget 2022 de la façon suivante :
  - Affectation du report de déficit d'investissement en dépense d'investissement au compte 001 :
    51 988.16 €
  - Affectation en recette d'investissement pour couvrir les besoins de financement au compte 1068 : 24 491.46 €
  - Affectation du report excédent du résultat de fonctionnement au compte 002 : 215 463.93 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

> Le Maire, Dominique VIOT